

Pour la création d'un revenu universel d'existence

Au sortir de son 34^{ème} Congrès de juin 2010, la Fédération des APAJH ne pouvait ignorer la question sociale de ses réflexions. Afin de résoudre la question de la rémunération du travail et du non-travail, concernant le handicap comme l'ensemble de la société française, l'APAJH propose la création d'un « revenu universel d'existence », fusionnant les minima sociaux en un seul pour garantir une réelle intégration républicaine. Le modèle social français a été fondé lors d'une période de plein emploi sur un système de redistribution et de solidarité nationale.

Le contexte de la « fin du travail », le chômage structurel et la précarité de l'emploi compromettent aujourd'hui la pérennité de ce système social. Tournées vers le retour à l'emploi, stigmatisant les personnes dans l'incapacité d'exercer une activité salariée, les politiques sociales se sont traduites par une exclusion de pans entiers de la société.

La question du revenu d'existence ne se limite pas à la seule population en situation de handicap. Selon un rapport de l'Observatoire de la pauvreté (ONPES) de février 2010, la France compte huit millions de personnes pauvres, vivant avec moins de 908 euros par mois. En remettant son rapport au chef de l'État le 23 février dernier, le Médiateur de la République décrivait « une société en grande tension nerveuse, fatiguée psychologiquement ».

La précarisation généralisée du monde du travail, l'angoisse du déclassement, l'explosion du working poor subi à 80 % par des femmes (3,7 millions de travailleurs pauvres en 2007, selon l'Observatoire des Inégalités), le démantèlement progressif des systèmes de protection sociale, ont contribué à fabriquer une « France des invisibles », un pays riche en pauvres, pour qui survivre est un combat quotidien.

La plupart des politiques sociales repose sur l'idée que le travail s'impose comme le moyen par excellence de l'accomplissement personnel et l'expression de soi, le lieu de l'autonomie retrouvée. Pourtant, le travail comme lien social régresse et empêche, pour des populations entières, de connecter le revenu - et donc l'existence - au salariat.

L'impasse des politiques de lutte contre l'exclusion n'est plus à démontrer. Découlant toutes de la nécessité d'un « retour à l'emploi » pour sortir du système de minima sociaux, elles ont fondé toute forme d'existence individuelle et d'appartenance collective sur l'exercice d'une profession salariée. Ces politiques ont mis dos à dos les personnes ayant la possibilité de travailler et celles ne le pouvant pas, mettant ces dernières en position d'« assistés ». Alors que la place du travail dans la société s'amenuise, il convient donc de sortir du contractualisme. L'APAJH va engager une réflexion sur la création d'un « revenu universel d'existence », ouvert à tous les bénéficiaires des minima sociaux.

Ce revenu unique résulterait de la fusion des minima sociaux du système allocataire français et se déconnecterait de toute notion de retour à l'emploi. Sa couverture universelle favoriserait une véritable refondation de l'égalité républicaine par la garantie de ressources à tous les exclus de la société salariale. Il permettrait ainsi de mettre fin au millefeuille fiscal français qui, par sa propension à multiplier les traitements catégoriels, devient de plus en plus incompréhensible et favorise les inégalités de traitement.

Ce revenu universel d'existence procèderait d'une rationalisation du modèle social français, assurant une redistribution juste, simple, compréhensible par tous les citoyens, mais surtout efficace pour la gestion des finances publiques.

Ce revenu universel garantirait à chacun la dignité et l'estime de soi qui constituent le socle de toute citoyenneté libre et de tout projet d'autonomie de vie. Fiscalisé, il serait d'un montant au moins égal au SMIC brut, versé aux personnes fragilisées. L'ensemble des minima sociaux fusionnerait dans cette allocation unique et universelle, financée par une augmentation de la TVA à vocation sociale. Ce revenu d'existence se substituerait donc à des prestations sociales comme le minimum vieillesse, l'allocation adultes handicapés (AAH), l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation de parent isolé (API), le RSA ou encore les bourses d'études sur critères sociaux.

L'APAJH appelle donc à élargir le débat national actuel sur l'avenir des systèmes de protection sociale issus de la Libération à l'aune de cet enjeu du revenu universel d'existence. Elle précisera ses propositions concrètes pour la création de ce revenu unique dans les prochains mois, pour nourrir la réflexion des pouvoirs publics, des élus, des partenaires sociaux et de la société civile sur ce débat touchant à l'intégration républicaine pour chacun et tous.

*Mission Etudes et
Communication de
l'APAJH du Tarn*